



# Elaborer le **DUERP** ou **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** dans un contexte Covid-19

RESSOURCES HUMAINES / GESTION DU PERSONNEL / PAIE - 2020

## La formation en résumé

La loi (article R4121-1 du Code du Travail) impose à chaque employeur, quel que soit la taille de l'entreprise, d'évaluer les risques existants en matière de santé et de sécurité au travail pour les collaborateurs. Face au Covid-19, une évaluation des risques professionnels (EVRP) doit être menée au sein de votre entreprise afin d'adapter les conditions de travail et d'assurer la protection de la santé de vos salariés. Une mise à jour de votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est donc indispensable !

### OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de la prévention face à la crise sanitaire actuelle.
- Identifier les dangers et évaluer les risques associés pour assurer la santé et la sécurité des salariés.
- Etablir un plan d'actions de prévention et sa mise à jour liée à un fort impact sanitaire.
- Faire du document unique un outil de management de protection sanitaire et de sécurité.

### PARTICIPANTS :

- Toute personne ayant à prendre en charge les questions de santé et de sécurité dans son entreprise.

### PRÉ-REQUIS :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans son organisation.
- Avoir une appétence pour le sujet.



**1 100 €**

(non assujetti à la TVA)



**2 jours** (14 heures)

## LE PROGRAMME

### Bloc de compétence 1

#### > COMPRENDRE LES ENJEUX ET FINALITÉS DE LA PRÉVENTION DES RISQUES EN CONTEXTE SANITAIRE PRÉGNANT

- Réglementation, la responsabilité civile et pénale, la réduction des accidents et maladies professionnelles
- Prévention au quotidien et en crise sanitaire
- Principes, acteurs internes et externes, audits et contrôles

### Bloc de compétence 2

#### > ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Méthodologie d'évaluation des risques professionnels
- Observation des postes de travail et de leur environnement, identification des dangers, notions d'exposition et de gravité, repérage des mesures de prévention, hiérarchisation des risques bruts et résiduels - Cas des risques sanitaires

### Bloc de compétence 3

#### > CARTOGRAPHIER LES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES PROFESSIONNELS

- Chute, circulation et risque routier, activité physique, manutention manuelle, manutention mécanique, produits chimiques, agents biologiques, machines et outils, bruit, électricité, rayonnement, amiante, ATEX, risques psychosociaux, incendie/explosion, vibrations...

TÉLÉFORMATION

SPÉCIAL COVID-19 | CONFINEMENT

# Formations

**100% À DISTANCE**



Formations éligibles au nouveau dispositif FNE Formation renforcé

(Financement par l'État de la formation des salariés en activité partielle)

ÉCOLE PRATIQUE  
formationpro@ecolepratique.com  
04 91 14 26 80  
[ecolepratique.com](http://ecolepratique.com)

#### **Bloc de compétence 4**

##### **> ÉLABORER LE PLAN D' ACTIONS DE PRÉVENTION**

- Choix des actions à mener et des responsables d'actions, planning d'interventions
- Actualisation et mise à jour du DUERP pour le risque sanitaire de contamination du au Covid-19

#### **Bloc de compétence 5**

##### **> DUERP OUTIL DE MANAGEMENT DANS L'ENTREPRISE**

- Diffusion dans l'entreprise, implication des acteurs, suivi des actions

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT**

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- Formation à distance (classe virtuelle) synchrone avec alternance d'apports théoriques et pratiques par pédagogie active.
- Espace collaboratif en mode projet pour échanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises avec suivi asynchrone.
- Supports de formation numériques aux participants.
- Groupe de 10-12 participants maximum.

### **SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION :**

- Élargement de présence par processus de signature digitale.
- Acquis évalués en cours et en fin de formation.
- Évaluation de satisfaction par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

